

**Conférence régionale des élus(es) Lanaudière  
Rencontre des commissions sociale et économique  
27 mai 2010**

**Réactions au bilan du plan d'action 2009-2010  
et recommandations pour le plan d'action 2010-2011**

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE**

**Liste des présences à la rencontre**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Organisme</b>
Acosta	Valentina	CLD Matawinie
Beauchamp	Guy	Action dignité Lanaudière
Bellemare	Réjean	FTQ
Chaput	François	Fédération caisses pop
Clément	Lucie	TCGFL
Côté	Gilles	CREL
Coutu	Annette	CDBL
Dalpé	Lise	ACEF
Daviault	Pierre	CLDEM
Degrandpré	Jocelyn	SADC de d'Autray-Joliette
Desgranges	Martine	CJE Matawinie
Despatie	André	Tourisme Lanaudière
Dupuis	Jean-François	Lanaudière Économique
Durand	Céline	Cégep
Fafard	Josée	MRC l'Assomption
Gauthier	Daniel	Action RH Lanaudière
Juneau Poliquin	Claire	Connexion Lanaudière
Lalonde	Chantal	TPDSL
Lambert	Michel	AGIR
Léger	Jean-Guy	Table des aînés
Lévesque	Sylvain	Maison des jeunes Repentigny
Monette	Edith	TROCL
Papin	Yvon	Table des aînés
Picard	Michel	TROCL
Plante	Frédéric	CDR
Plante Nantel	Louise	CJE des Moulins
Ranger	Francine	CSN Lanaudière
Rivest	Claude	UPA
Robitaille	Denise	GALOP
Théroux	Gabrielle	Cégep Lanaudière L'Assomption

Tremblay	Patricia	TRESL
Trépanier	Jean-Pierre	Agence santé, services sociaux
Vachon	Pierre	Maison des jeunes Grand Joliette
Laurin	Ysabelle	CLD Matawinie
Saint-Georges	Andrée	Culture Lanaudière
Paquette	Denise	Ville Mascouche
Bourcier	Ghislaine	Culture Lanaudière
Beauregard	Jacques	Rawdon

### Mise en contexte

Sous la présidence de monsieur Alain Larue, président de la Commission sociale de la CRÉ Lanaudière, les membres des commissions sociale et économique ont été conviés à échanger sur le bilan des actions réalisées en 2009-2010 ainsi qu'à formuler des propositions pour alimenter la préparation du plan d'action 2010-2011.

Il est rappelé que le cadre sur lequel prend appui ce plan d'action est l'énoncé de vision du Plan quinquennal de développement Lanaudière 2007-2012 « *Une communauté engagée dans un développement durable, responsable et solidaire de la région* » ainsi que sur les énoncés des trois axes de développement et des grands objectifs de ce plan.

### Ordre du jour de la rencontre

- **BLOC A** : Présentation et échanges en plénière sur le bilan du plan d'action 2009-2010
- **BLOC B** : Présentation, travail en ateliers et échanges en plénière sur la progression de la vision, des axes et des grands objectifs du Plan quinquennal de développement Lanaudière 2007-2012
- **BLOC C** : Travail en ateliers et échanges en plénière sur les propositions pour alimenter la préparation du plan d'action 2010-2011

<p><b>BLOC A :</b>  <b>Présentation et échanges en plénière sur le bilan</b>  <b>du plan d'action 2009-2010</b></p>
---

Madame Line Painchaud, directrice générale adjointe de la CRÉ Lanaudière, présente les principales réalisations du plan d'action 2009-2010 ainsi qu'un sommaire des autres dossiers et ententes en cours, de même que quelques résultats pour l'année. Par la suite, Pierre Lafontaine, conseiller en développement et aux communications, présente le bilan des actions dites « transversales » qui s'articulent principalement autour de trois dossiers : la valorisation de l'éducation, le développement de l'accès à Internet haute vitesse et le développement durable.

En réaction immédiate aux présentations, les participants considèrent que le bilan est représentatif de ce qui s'est fait pendant l'année. Certains points plus précis sont apportés :

- il y a davantage de fait dans le dossier de la condition féminine que ce qui est inscrit au bilan :
  - participation de la CRÉ à tous les comités régionaux liés à la condition féminine et à l'entente spécifique
  - il y a eu prolongation de l'entente spécifique
  - le travail se poursuit sur la mise en place d'un ORSEF
  - la CRÉ a assumé la coordination des différents comités et du grand comité sur la condition féminine
- la mise en place du Comité stratégique sur l'accès aux médecins est un bon coup
- mettre de l'avant immédiatement des actions concrètes sur la lutte contre la pauvreté (en amont du plan de lutte national)
- faire davantage en développement durable et pour l'atteinte de l'horizontalité de la vision
- la CRÉ doit se féliciter du projet d'interconnexion en transport adapté et transport collectif

**BLOC B :**  
**Présentation, travail en ateliers et échanges en plénière sur la progression de la vision, des axes et des grands objectifs du Plan quinquennal de développement Lanaudière 2007-2012**

Les éléments relatés ci-après sont les éléments qui sont ressortis lors des échanges en plénière.

Il y a consensus concernant la pertinence de l'énoncé de vision. Cet énoncé est toujours actuel et est représentatif du mandat de la CRÉ et doit être conservé comme cible à long terme. Il est cependant ressorti qu'il fallait faire des efforts pour concrétiser les actions visant l'atteinte de la vision et d'aller au-delà des mots. L'énoncé de vision est porteur du développement durable et il importe de mettre de l'emphase sur ce thème. La CRÉ doit cependant faire davantage d'efforts concernant l'atteinte de l'horizontalité des actions. Il y a encore trop d'actions qui sont menées de façon isolée les unes des autres.

### **Développement durable**

- Le développement durable est à prioriser
- Faire de Lanaudière une région leader en développement durable
  - La CRÉ doit préciser ses visées en matière de développement durable
  - La CRÉ doit adopter une définition et des principes de développement durable et s'en servir comme base pour enclencher des actions en lien avec l'occupation du territoire
  - Dans la région, nous sommes rendus plus loin que la réflexion en matière de développement durable

- Aller de l'avant avec des actions concrètes
- Importance de faire de la sensibilisation, de l'information et de la vulgarisation
- La CRÉ doit faire des liens avec ce qui se fait déjà dans la région et s'arrimer avec le RADDL
- La CRÉ doit aller de l'avant avec l'adoption d'une charte en développement durable et susciter la participation citoyenne par des actions concrètes
- Il est essentiel qu'en matière de développement durable, la CRÉ travaille davantage avec les milieux locaux
  - L'arrimage ne se fait pas avec les formations en développement durable qui se donnent sur les territoires
- Soutenir de façon significative les organisations qui portent le développement durable
- Passer à la phase 2 dans le programme *Ici on recycle*.

### **Valorisation de l'éducation**

La valorisation de l'éducation et de la réussite scolaire est considérée comme étant transversale à l'ensemble du plan quinquennal de développement. C'est la base de l'implication d'une communauté dans son développement. Il est mentionné que la valorisation de l'éducation se passe au-delà du seul milieu scolaire et que c'est tout l'environnement des jeunes qu'il faut cibler.

- Souligner la qualité du travail fait par le CREVALE
- C'est important de travailler aussi auprès des parents
- Il faut innover dans le secteur de l'éducation et dépasser l'esprit du système éducatif des années 1960
- Il faut dépasser la seule réussite des jeunes mais bien s'attarder à l'ensemble du milieu de vie des jeunes
- Faire des liens avec l'établissement des politiques familiales dans les municipalités
  - Faire en sorte d'outiller adéquatement les petites municipalités pour qu'elles valorisent l'éducation de leurs jeunes
- Dépasser le travail en silo et développer davantage le partenariat multisectoriel en matière de valorisation de l'éducation
- Il faut s'adapter aux nouvelles réalités des jeunes, des familles et des communautés
- Travailler dans une optique de renforcement positif
  - Il faut aussi souligner ce qui fonctionne bien et ne pas focaliser que sur les problèmes
- Mettre à profit l'expertise d'autres partenaires comme par exemple le secteur de la culture
  - Beaucoup se fait sur le terrain mais c'est méconnu.

## **Internet haute vitesse**

- Il est essentiel que toute la population ait accès à la haute vitesse
- L'accès à Internet haute vitesse est essentiel pour assurer le développement régional
  - Accès à la formation
  - Travail autonome
  - Services conseils en santé
- Oui, c'est important de travailler sur l'accessibilité mais il faut aussi avoir une préoccupation pour que l'accès soit abordable
- L'embauche d'une ressource spécialisée est soulignée comme étant très positif pour faire avancer le dossier de l'accessibilité à la haute vitesse
- Il y a d'autres moyens que de développer par le secteur privé
  - Mise en place d'une coopérative de gestion IHV .

## **Autres thématiques soulignées quant à la progression de la vision**

### **Lutte contre la pauvreté**

La prochaine sortie du nouveau plan de lutte contre la pauvreté doit donner lieu à une mobilisation régionale sur le sujet. Les CRÉ auront un rôle de coordination régionale à ce chapitre et il faut remettre de l'avant les principes élaborés au début des années 2000 sur ce sujet.

- Établir un plan d'action régional et l'appliquer
- Consentir des budgets à la lutte contre la pauvreté
- La CRÉ doit assumer son rôle de leader en cette matière
- La CRÉ devrait être davantage proactive et être moins à la remorque des politiques gouvernementales
- Il y a un lien à faire entre la lutte contre la pauvreté et le développement durable.

### **Transport**

- Efforts à faire pour le développement du transport collectif dans la région
- La CRÉ doit mentionner clairement qu'elle supportera les actions visant à développer le transport collectif et le transport alternatif.

### **Services de santé**

- Le Comité stratégique sur l'accès aux médecins doit se positionner comme étant un lieu régional de concertation en matière de services de santé dans la région.

## **Agriculture**

Beaucoup d'efforts sont consentis dans la région au support à l'agriculture. Nous avons des programmes agricoles au CEGEP, nous avons CIEL, nous avons Lanaupôle fibres, etc. Cependant il manque de liens entre ces différentes organisations.

- Favoriser la mise en place d'un centre de recherche dans la région
- Favoriser la mise en place d'un centre de transfert technologique(CCTT)
- Favoriser la concertation sur l'ensemble de nos ressources naturelles
- Favoriser l'innovation en agriculture.

## **Concertation régionale**

- Que la CRÉ fasse en sorte que tous les secteurs de la région se rencontrent et partagent leur réalité et leur situation
  - La CRÉ doit se positionner comme étant la plaque tournante de ce qui se fait dans la région
- La CRÉ doit faire la promotion de tout ce qui se fait dans la région
  - La CRÉ doit mettre en place un plan de communications régionales pour valoriser les bons coups qui se font dans la région
  - La CRÉ doit établir une entente avec les médias régionaux pour que la population sache ce qui se fait regionalement
  - Rejoindre l'ensemble des territoires de la région.

## **Autres éléments pour favoriser l'atteinte de la vision**

- Ne pas mettre toutes nos priorités d'actions sur la ruralité; il y a aussi beaucoup à faire pour les milieux urbains
- Travailler concrètement sur les enjeux démographiques
  - Stimuler la relève entrepreneuriale
  - Mettre en place des actions pour faire face au vieillissement de la population

### **BLOC C :**

**Travail en ateliers et échanges en plénière sur les propositions pour alimenter la préparation du plan d'action 2010-2011**

À la suite du travail en atelier, les participants sont invités à faire des propositions en plénière pour alimenter la préparation du plan d'action 2010-2011, axe par axe. Les propositions pour le plan d'action 2010-2011 doivent se faire sur la base d'un consensus entre les participants et en respect des rôles et mandats de la CRÉ Lanaudière.

## **AXE 1 : *Un développement concerté et innovant dans la création de la richesse***

- La CRÉ doit supporter la relève entrepreneuriale

- Supporter les actions des organisations qui le font dans la région
- Favoriser la recherche et le développement dans la région
  - Faciliter les « ponts » entre les chercheurs et le milieu
- Favoriser les interactions et la concertation entre les différents secteurs
- Appliquer les actions prévues au rapport Pronovost pour soutenir l'agriculture
- En tourisme : s'ouvrir vers les marchés hors Québec
- Supporter la mise en place d'un ORSEF en lien avec Lanaudière Économique
- Poursuivre le travail et supporter les actions en matière de conciliation famille travail études
- Maintien et renouvellement des ententes avec la CRÉ afin de maintenir le soutien à l'exportation (SODIL) et soutenir les activités de Lanaudière Économique
- Développer l'expertise régionale en matière de valorisation des matières recyclables.

### ***AXE 2 : Une communauté apprenante pour un développement participatif et inclusif***

- Beaucoup de municipalités travaillent à la revitalisation de leur milieu mais manquent de financement pour y parvenir
- Supporter les efforts visant à positionner Lanaudière pour former la relève en fonction des besoins des entreprises de la région
- Supporter la promotion de la démocratie participative
- Mettre en place des mesures pour compenser la perte du programme *Place aux jeunes*
- Supporter les efforts visant à augmenter les budgets du CREVALE
- Mettre en place de petits projets pilotes pour favoriser la conciliation famille travail études
- Favoriser l'immigration assortie avec des mesures d'insertion à l'emploi
- Favoriser le développement de la formation dans les métiers et professions liés au secteur de la santé et des services sociaux
- Faire circuler l'information sur les politiques familiales qui existent dans les municipalités de la région et favoriser l'adoption de politiques familiales dans la région.

### ***AXE 3 : Une région attrayante par sa qualité de vie***

- Favoriser le développement de pistes cyclables dans la région
  - Touche le transport, le tourisme et le loisir
- Travailler à l'interconnexion des pistes cyclables de la région
- Mise en place de « cyclo-musées » le long des pistes cyclables
- Mettre en place un comité régional sur le développement du réseau cyclable dans la région (sur le modèle du comité régional sur les VHR)
- Soutenir les actions de sensibilisation à la lutte contre les changements climatiques
- La CRÉ devrait être plus créative dans l'intersectorialisation
  - Partage régional de projets

- Tenue d'États généraux régionaux
- Travailler à l'application de la Loi 27 pour la protection de la ressource eau
- Supporter financièrement les organismes de bassins versants
- Appuyer l'économie de proximité
- Revendiquer l'adaptabilité des programmes gouvernementaux aux réalités de la région
- Améliorer le réseautage et la concertation au niveau régional
- Valoriser les paysages naturels de la région
  - Contre l'affichage et le sur développement
  - Sensibiliser les instances et les élus sur le sujet
- Développer le réseau routier
  - En particulier entre Saint-Michel-des-Saints et Saint-Donat
- Revendiquer l'équité en matière de santé et de services sociaux
  - Élargir le mandat du comité stratégique sur l'accès aux médecins
- Mettre en place des moyens pour favoriser l'accès aux infrastructures culturelles
- Supporter les travaux du Comité condition féminine dans l'application de l'Analyse différenciée selon les sexes (ADS)
- Travailler à développer d'autres utilisations du réseau de transport scolaire
  - Ouverture à d'autres clientèles
- Ajouter la notion d'occupation dynamique du territoire.

### **Éléments consensuels et suites à venir**

À la suite des travaux de la journée, monsieur Alain Larue, président de la rencontre, fait un retour sur les principaux éléments consensuels rapportés lors des plénières de la rencontre.

Certaines questions préalables se posent

- Comment la CRÉ pourrait-elle procéder à une priorisation qui tienne compte à la fois des attentes des différents secteurs et des rôles et mandats propres à la CRÉ?
- Quel rôle pourrait jouer la CRÉ par rapport aux attentes des organisations?
- Quel est le rôle véritable des commissions sociale et économique?

Les éléments rapportés sont nombreux et il est impossible de tout prioriser. Certains éléments semblent cependant faire consensus. Il est, entre autres, noté qu'il est souhaité que la CRÉ continue d'assumer son rôle d'agent de concertation régional et se fasse porte-parole de la région et de ses organisations. En ce sens, la CRÉ doit favoriser l'interconnexion des idées et des organisations en mettant de l'avant la concertation et le partage de ce qui se fait tout en encourageant la participation sociale de toutes et de tous au développement régional.

Une suggestion est aussi apportée à l'effet que la CRÉ pourrait se positionner en leader des communications régionales visant à faire connaître les bons coups qui se font dans la région.

### **Suites à venir**

Devant le nombre imposant de propositions visant à enrichir le plan d'action 2010-2011, il y a lieu de mettre en place, dès maintenant, un plan de travail pour parvenir à concrétiser les résultats de la rencontre. Afin de bien représenter la volonté des participants présents, le président s'engage à :

- recommander aux instances de la CRÉ :
  - qu'un compte rendu de la rencontre soit fait incluant la liste des actions proposées
  - que le vocable « suggestions » soit remplacé par « recommandations » dans le compte rendu de la rencontre
  - que le compte rendu soit envoyé à l'ensemble des participants à la rencontre des commissions
  - qu'une autre rencontre soit tenue à l'automne afin de procéder collégialement à un exercice de priorisation des actions préalable à l'adoption d'un plan d'action 2010-2011
  - que les membres des commissions émettent un avis aux instances de la CRÉ sur le projet de plan d'action qui sera établi.

À la suite de l'élaboration de ces recommandations par le président, madame Line Painchaud, directrice générale adjointe, mentionne que les résultats de la rencontre sont très riches et contribuent à nous alimenter comme nous le souhaitons sur les priorités du milieu et des intervenants. Il est clair qu'il y a, dans la région, une volonté de réseautage et de mise en commun des actions menées dans la région. De tels échanges permettent d'aller plus loin quant au développement d'une vision commune du développement.

Dans un tel exercice visant à alimenter le plan d'action d'une organisation comme la CRÉ, il y a souvent des recommandations qui s'adressent à des secteurs en particulier. Il nous faudra donc décanter le tout afin de bien saisir ce qui revient réellement à la CRÉ, en regard de ses rôles et mandats.

Les recommandations du président concernant le déroulement des suites à venir seront transmises aux instances de la CRÉ. La suite du travail visant à alimenter les travaux d'élaboration du plan d'action 2010-2011 devra se faire avec efficacité et avec la compréhension des rôles de chaque organisation présente sur le territoire régional.

**Levée de la rencontre à 17 h 5**